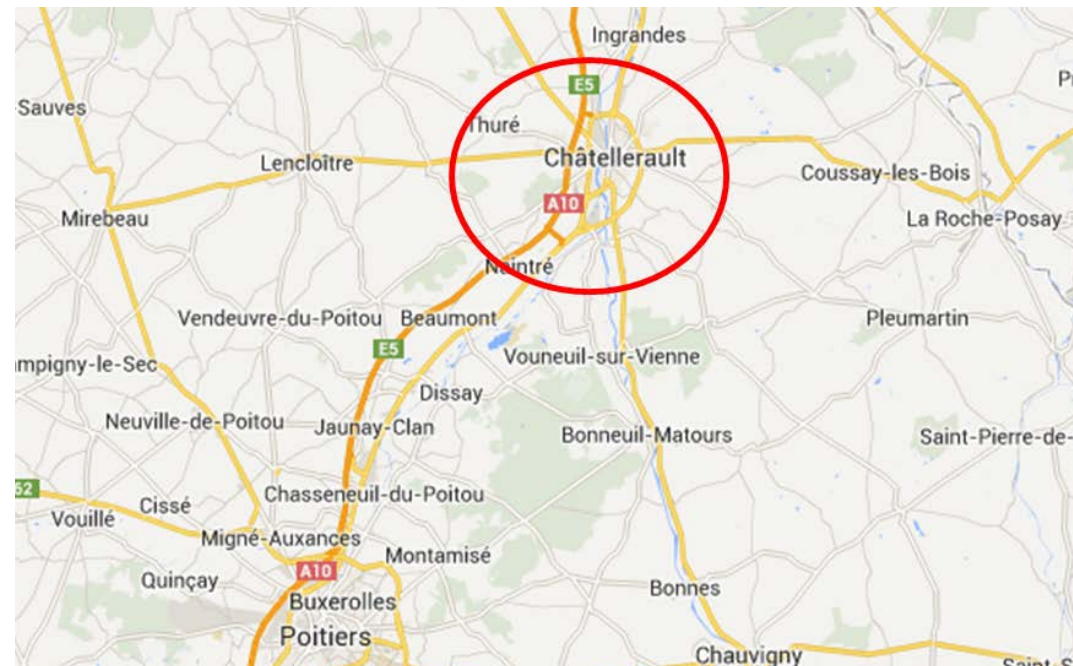


« LA RÉ-INDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE PAR LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE »



- CHATELLERAUT (VIENNE)
- 32 700 HABITANTS



L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE EN RÉGION POITOU-CHARENTES

Depuis 2004, la Région a fait de **l'excellence environnementale** une de ses priorités, investissant plus de 870 millions d'euros dans ces actions

Elle a adopté, en juillet 2009, son « **Agenda régional pour la conversion écologique de l'économie et de la croissance verte en faveur de l'emploi** » qui donne un cadre très volontariste à son action

C'est dans le cadre de la priorité pour **l'excellence environnementale** que la Région a créé **la Nouvelle Fabrique Écologique**

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉCHETS



CONTEXTE DU PROJET

- L'entreprise **New Fabris à Châtelleraut** était fabricant de pièces mécaniques pour les constructeurs automobiles depuis 1958
- La crise économique de 2008 a touché sévèrement le secteur automobile français et fragilisé l'entreprise châtelleraudaise
- L'entreprise New Fabris a fermé le 31 juillet 2009, ses **366 salariés ont été licenciés**

NAISSANCE DU PROJET

- **Constat :**
 - 27 000 m² de bâtiments industriels sur un site de 4,5 ha en voie de devenir une friche industrielle,
 - Un des symboles de la mémoire industrielle régionale condamné à disparaître.

- **Ségolène Royale et les élus régionaux** décident en 2010 de redonner une vie à cette usine :
 - La **Région Poitou-Charentes** rachète le site le 1er mars 2010 pour un montant de 800 000 €,
 - La Région entreprend des travaux de dépollution des sols pour un montant de 229 000 €.

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ

- La **Région Poitou-Charentes** s'associe à la **Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais** pour créer la Société Publique Locale (SPL) **la Nouvelle Fabrique Écologique** en février 2011
- Le capital social est de 1 M€ détenu à 60 % par la **Région** et 40 % par la **Communauté d'Agglomération**

CHOIX DU STATUT DE SPL

- Permettre à plusieurs collectivités de s'associer pour créer une société détenue à 100 % par des acteurs publiques
- Gérer la société à partir d'un Conseil d'administration constitué exclusivement d'élus
- Mettre en œuvre une société à vocation commerciale en privilégiant l'intérêt général

LES OBJECTIFS DE LA SPL

LA NOUVELLE FABRIQUE ÉCOLOGIQUE

- Préparer et réaliser des actions de réindustrialisation permettant le développement des éco-industries et de la croissance verte
- Préparer et réaliser des actions contribuant à la conversion écologique de l'économie
- Contribuer directement ou indirectement à la production d'énergie renouvelable
- Mener à bien les opérations de rénovation sur le patrimoine qui lui est confié et réaliser les opérations commerciales et immobilières sur ce patrimoine.

IMPLICATION DES ANCIENS SALARIÉS

- Un Conseil d'orientation veille à la préservation de la mémoire ouvrière de l'ancien site industriel New Fabris et s'attache à en assurer la continuité.

Ce Conseil est :

- constitué de 4 anciens salariés intéressés par les opérations de réindustrialisation du site,
- chargé d'assister le Conseil d'administration de la SPL par ses avis sur le projet.

LES ACTIONS EN COURS

- Rénovation des bureaux et d'un atelier de 4200 m² et de 1200 m² de bureaux pour permettre l'implantation d'entreprises fin 2013 pour un montant de 2 300 000 €*.

* Dont 367 000 € financés par le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire



Atelier de
4200 m²

Bureaux de
1200 m²

COMMERCIALISATION

- Commercialisation des locaux engagée fin 2012
- L'entreprise **VMH énergies**, spécialisée dans les énergies renouvelables, s'est présentée début 2013 pour louer une partie du site. Ses besoins s'étant développés elle propose le rachat de l'ensemble du site en juin 2013 pour un montant de 2 150 000 €.
- La Région accepte la proposition

LES ACTIVITÉS DE VMH ENERGIES SUR LE SITE DE LA NOUVELLE FABRIQUE ÉCOLOGIQUE

- **A partir de janvier 2014 :**
 - Une unité de fabrication de panneaux photovoltaïques d'une capacité de 50 MWc par an,
 - Un atelier de pré-assemblage de centrales de méthanisation à la ferme,
 - Un atelier de fabrication d'équipements principaux pour centrales hydroélectriques sur petits cours d'eau.
- **De 2014 à 2016 :**
 - VMH va poursuivre la rénovation de l'ensemble de l'usine et installer une centrale photovoltaïque sur l'ensemble des toitures des bâtiments.

L'EMPLOI

- Recrutement de 70 salariés pour l'activité photovoltaïque au premier semestre 2014
- Un recrutement de 25 salariés pour l'atelier méthanisation au deuxième semestre 2014
- Des recrutements en 2015 et 2016 au fur et à mesure de l'implantation des nouvelles activités sur le site.